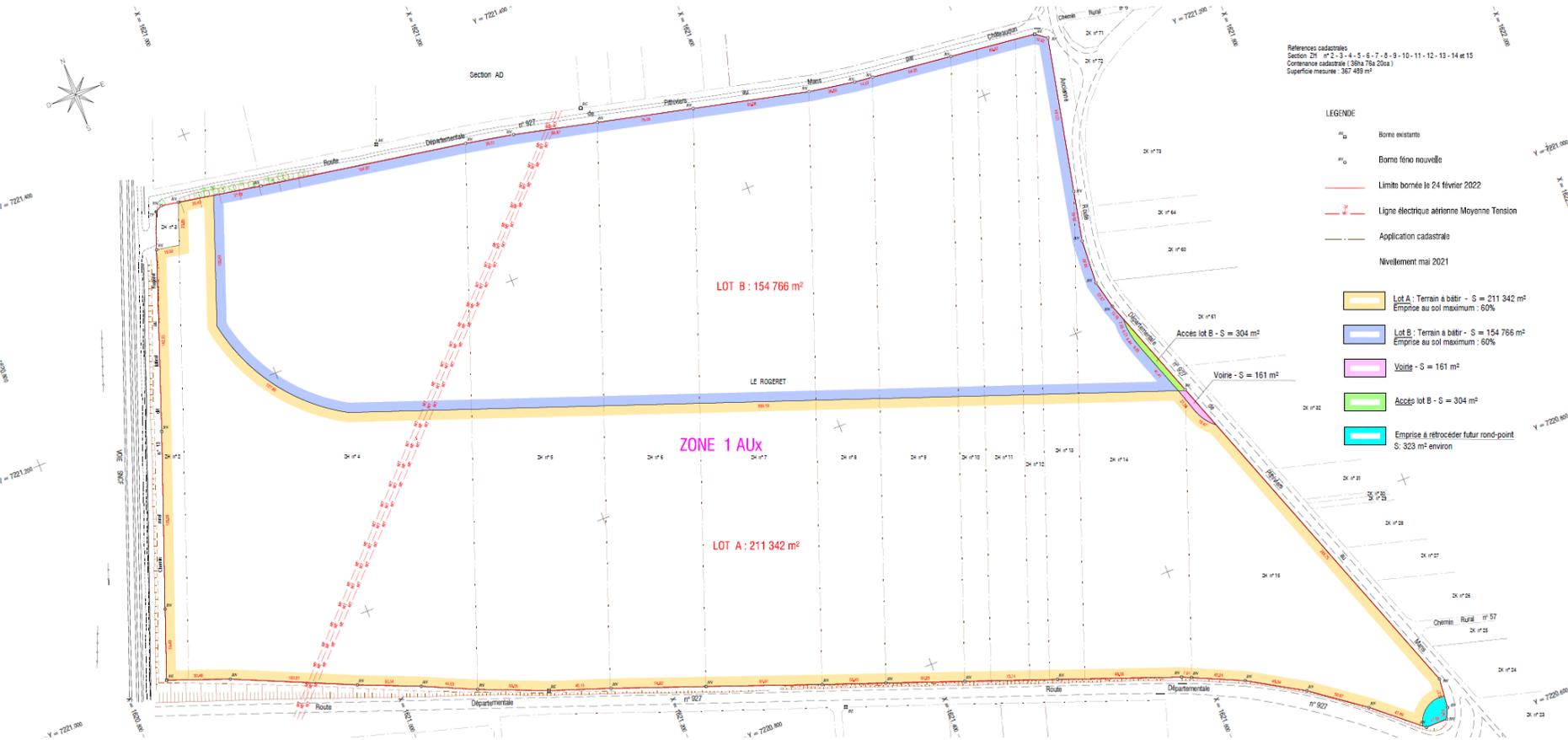


Ce terrain a fait l'objet d'une déclaration préalable pour la division parcellaire en 2 lots comme présenté dans le plan ci-dessous et le tableau.



Plan de division suite à la déclaration préalable

COMMUNES	DENOMINATION	SURFACE PARCELLE CADASTREE	DENOMINATION	SURFACE MESUREE PAR GEOMETRE
Toury	ZH 2	5 920m ²	ZH 2	5 916m ²
	ZH 4	91 050m ²	ZH 4p1	55 504m ²
	ZH 5	45 600m ²	ZH 5p1	23 077m ²
	ZH 6	34 000m ²	ZH 6p1	16 807m ²
	ZH 7	42 000m ²	ZH 7p1	20 348m ²
	ZH 8	23 640m ²	ZH 8p1	11 219m ²
	ZH 9	30 000m ²	ZH 9p1	13 872m ²
	ZH 10	10 200m ²	ZH 10p1	4 624m ²
	ZH 11	15 200m ²	ZH 11p1	6 809m ²
	ZH 12	8 000m ²	ZH 12p1	3 517m ²
	ZH 13	12 800m ²	ZH 13p1	6 191m ²
	ZH 14	23 600m ²	ZH 14p1	18 876m ²
	ZH 15	25 020m ²	ZH 15	24 584m ²
SURFACE TOTALE		367 030m²		211 342m²

Tableau des parcelles cadastrales

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par **Maître Chloé WISSOCQ**, Notaire, titulaire d'un office notarial dont le siège social est à TOURY, 4 rue de L'abbaye, le 21 décembre 2021 il a été constaté la PROMESSE UNILATERALE DE VENTE,

Avec la participation de Maître Julien REMUSAT, Notaire de la Société par actions simplifiée « R&D », à PARIS (75116), 43 avenue Kléber, conseil du Bénéficiaire,

Par :

1 - Les Consorts DUPUIS

Madame Brigitte Anne Ginette **DUPUIS**, aide à la personne, épouse de Monsieur Ghislain Marie BATAILLE, demeurant à LA ROQUE-GAGEAC (24250) Gaillardou.
Née à TOURY (28310) le 28 mars 1957.

Mariée à la mairie de CENAC-ET-SAINT-JULIEN (24250) le 30 octobre 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts a défaut de contrat de manage préalable
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité Française

Résidente au sens de la réglementation fiscale

Madame Véronique Christine Françoise **DUPUIS**, agricultrice, divorcée de Monsieur Thierry Roger MEYER, demeurant à TOURY (28310) 64 Avenue de la Chapelle.
Née à TOURY (28310) le 12 mai 1959.

Divorcée de Monsieur Thierry MEYER, suivant acte reçu par Maître Robert LAFAY, Notaire à JANVILLE EN BEAUCE (28), le 06 juin 2020, non remariée

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale,

Monsieur Frederic Camille Roger **DUPUIS**, agriculteur, époux de Madame Benedicte Marie-Pierre PELLEGRIN, demeurant à TOURY (28310) 74 Avenue de la Chapelle
Né à TOURY (28310) le 24 janvier 1963

Marié à la mairie de TERMINIERS (28140) le 15 mai 1999 sous le régime de la participation aux acquêts, tel qu'il est défini par les articles 1569 et suivants du Code civil, en vertu du contrat de mariage reçu par Maître Pascal SOUAZE, notaire à TOURY (28310), le 12 mai 1999

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame Joe Ile Sylvanie Yvonne **DUPUIS**, employée de banque, épouse de Monsieur Jacques Marie Emile ROUSSEAU, demeurant à TERMINIERS (28140) 23 Gommiers.
Née à TOURY (28310) le 6 novembre 1955

Mariée à la mairie de TERMINIERS (28140) le 5 juillet 1996 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-François LEGRIS, notaire à PATAY (45310), le 12 juin 1996

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Pierre Camille **DUPUIS**, retraité, demeurant à TOURY (28310) 58 Avenue de la Chapelle.

Ne à TOURY (28310) le 11 février 1931

Veuf de Madame Thérèse Renée Paulette HAUTIN

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

2 - Les Consorts GAULANDEAU

Madame Denise Joséphine Eugénie **MOREAU**, retraitée, demeurant à MILLY LA FORET (91490), 10 chemin de Saint Blaise

Née à ORGERES EN BEAUCE (28140), le 12 mai 1926

Veuve de Monsieur Jean Pierre GAULANDEAU

De nationalité française

Résidente au sens de la réglementation fiscale

Monsieur Gilles Bernard Lucien **GAULANDEAU**, ingénieur — responsable qualité, demeurant à SAINT-SULPICE-LA-POINTE (81370), 3 chemin Eole

Né à VILLENEUVE SAINT GEORGES (94190) le 20 juillet 1956

Divorcé de Madame Michelle Raymonde GAULARD suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE (31000) le 13 janvier 2012, et non remarié

Non lié par un pacte civil de solidarité

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Michel Jean Georges **GAULANDEAU**, technicien, époux de Madame Marie-Christine Germaine MENS, demeurant à ETRECHY (91580), 19 route de Chauffour.

Né à VILLENEUVE SAINT GEORGES (94190) le 25 Crier 1958.

Marié à la mairie de ABLON SUR SEINE (94480) le 1er juillet 1989 sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

3 - Madame Marie-Thérèse PILLONDEAU née FOIRIEN

Madame Marie-Thérèse Raymonde Louise **FOIRIEN**, Employée de maison, épouse de Monsieur Éric Raymond PILLONDEAU, demeurant à TOURY (28310) 68, avenue de la Chapelle.

Née à TOURY (28310) le 4 janvier 1965

Mariée à la mairie de TOURY (28310) le 5 juillet 1986 sous le régime de la communauté d'acquêts a défaut de contrat de mariage préalable
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Au profit de :

La Société **EXIA PRODUCTION**, société par actions simplifiée au capital de 2.000.000,00 euros, dont le siège social est à PARIS 12EME ARRONDISSEMENT (75012), 4 place Louis Armand - Tour de l'Horloge, inscrite au registre du commerce et des sociétés d'Orléans (45000) sous le numéro 501 422 893, représentée par Monsieur Charles JALICON, agissant en qualité de président de la société A.C.H, Directeur General de La société EXIA PRODUCTION, spécialement habilitée à l'effet des présentes en vertu d'une délibération des actionnaires.

Quotités acquises :

Les consorts **DUPUIS GAULANDEAU ET PILLONDEAU** en qualité de promettant confère au Bénéficiaire la faculté d'acquérir, le Bien ci-dessous identifié.

Identification des Biens Immobiliers :

A TOURY (EURE-ET-LOIR) 28310 Lieudit "Le Rogeret",

Un terrain figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section	N°	Lieudit	Surface
ZH	2	Lieudit "Le Rogeret" Propriété de Mr Frédéric DUPUIS	0ha59a20ca
ZH	4	Lieudit "Le Rogeret" Propriété des Consorts DUPUIS	9ha10a50ca
ZH	5	Lieudit "Le Rogeret" Propriété des Consorts DUPUIS	4ha56a00ca
ZH	6	Lieudit "Le Rogeret" Propriété de Mr Frédéric DUPUIS	3ha40a00ca
ZH	7	Lieudit "Le Rogeret" Propriété de Marie Thérèse PILLONDEAU née FOIRIEN	4ha20a00ca
ZH	9	Lieudit "Le Rogeret" Propriété des Consorts GAULANDEAU	3ha00a00ca
ZH	10	Lieudit "Le Rogeret" Propriété de Mr Frédéric DUPUIS	1ha02a00ca
ZH	11	Lieudit "Le Rogeret" Propriété de Mr Frédéric DUPUIS	1ha52a00ca

ZH	12	Lieudit "Le Rogeret" Propriété de Mr Frédéric DUPUIS	0ha80a00ca
ZH	13	Lieudit "Le Rogeret" Propriété de Mr Frédéric DUPUIS	1ha28a00ca
ZH	14	Lieudit "Le Rogeret" Propriété de Mr Frédéric DUPUIS	2ha36a00ca
ZH	15	Lieudit "Le Rogeret" Propriété des Consorts DUPUIS	2ha50a20ca

Soit une surface cadastral de : 34ha 33a 90ca,
Tel que ce Bien se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, sans exception ni réserve, autres que celles pouvant être le cas échéant relatées aux présentes.

Propriété – Jouissance :

Le bénéficiaire de la promesse aura la propriété de l'Immeuble à compter du jour de la vente par la signature de l'Acte et le paiement de l'intégralité du Prix de Vente.

Le bénéficiaire de la promesse aura la jouissance de l'Immeuble également à compter du jour de la vente, par la prise de possession réelle, les Biens vendus étant entièrement libres de location ou occupation.

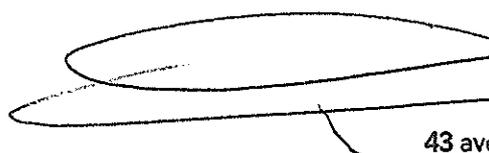
Prix :

La vente, en cas de réalisation aura lieu moyennant le prix principal de SIX EUROS (6,00€) Hors Taxe par mètre carré de terrain.

Le prix principal ci-dessus déterminé sera payable comptant, en totalité, le jour de la signature de la vente par acte authentique.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A PARIS (75116),
Le 23 Mars 2022**


R&D
NOTAIRES
43 avenue Kléber - 75116 PARIS
www.rdnотaires.fr
01 81 80 47 60

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par **Maître Déborah COHEN-WOLFF**, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée « R&D » titulaire d'un office notarial dont le siège social est à PARIS (75116), 43 avenue Kléber, le 28 avril 2021 il a été constaté la PROMESSE DE VENTE

Avec la participation de Maître Laetitia SUSINI-MONNIER, Notaire à VERSAILLES, assistant le Promettant, en visioconférence.

Par :

Monsieur **Frédéric Louis Robert DEVILLE**, Ingénieur, époux de Madame Cécile Florence Emilie VILLARD, demeurant à ELANCOURT (78990) 19 allée des Noisetiers

Né à VERSAILLES (78000) le 31 décembre 1970.

Marié à la mairie de VIROFLAY (78220) le 11 septembre 1999 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Représenté à l'acte par Monsieur Claude DEVILLE, agissant en vertu d'une délégation de pouvoirs sous seins privé en date à COURBEPINE du 16 avril 2021.

Monsieur **Sébastien Christian DEVILLE**, projeteur, époux de Madame Stéphanie Patricia JOUAN, demeurant à VERSAILLES (78000) 62 rue de la Paroisse.

Né à VERSAILLES (78000) le 26 janvier 1973.

Marié à la mairie de VERSAILLES (78000) le 5 janvier 2008 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Représenté à l'acte par Monsieur Claude DEVILLE agissant en vertu d'une délégation de pouvoirs sous seins privé en date à VERSAILLES du 31 mars 2021.

Monsieur **Claude Louis DEVILLE**, retraité, époux de Madame Anick Marie-Louise GUILLOU, demeurant à VERSAILLES (78000) 62 rue de la Paroisse.

Né à VIROFLAY (78220) le 30 juin 1943.

Marié à la mairie de CHOISY-LE-ROI (94600) le 30 juillet 1965 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître TESSIER, notaire à VERSAILLES (78000), le 13 juillet 1965.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
est présent à l'acte.

Madame **Brigitte Marguerite Odette DEVILLE**, retraitée, demeurant à MARTIGNY 1920 (SUISSE) 19 B chemin des petits Epineys.
Née à VERSAILLES (78000), le 13 août 1951.
Veuve de Monsieur Claude André EBENER et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Non résidente au sens de la réglementation fiscale.
Représenté à l'acte par Monsieur Claude DEVILLE agissant en vertu d'une délégation de pouvoirs sous seing privé en date au Consul de France en Suisse du 30 mars 2021.

Au profit de :

La Société **EXIA PRODUCTION**, société par actions simplifiée au capital de 2.000.000,00 euros, dont le siège social est à PARIS 12ÈME ARRONDISSEMENT (75012), 4 place Louis Armand - Tour de l'Horloge , inscrite au registre du commerce et des sociétés d'Orléans (45000) sous le numéro 501 422 893, représentée par Madame Charline Freulon, domiciliée professionnellement à PARIS (75016) 43-45 avenue Kélber, agissant en vertu d'une délégation de pouvoirs sous seing privée consentie par Monsieur Charles JALICON, ayant tous pouvoirs à cet effet.

Quotités acquises :

Les conjoints **DEVILLE** en qualité de promettant confère au Bénéficiaire la faculté d'acquérir, le Bien ci-dessous identifié.

Identification des Biens Immobiliers

A TOURY (EURE-ET-LOIR) 28310 Lieudit "Le Rogeret",

Un terrain figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section	N°	Lieudit	Surface
ZH	8	Lieudit "Le Rogeret"	2ha36a40ca

Tel que ce Bien se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, sans exception ni réserve, autres que celles pouvant être le cas échéant relatées aux présentes.

Propriété – Jouissance :

Le bénéficiaire de la promesse aura la propriété de l'Immeuble à compter du jour de la vente par la signature de l'Acte et le paiement de l'intégralité du Prix de Vente.

Le bénéficiaire de la promesse aura la jouissance de l'Immeuble également à compter du jour de la vente, par la prise de possession réelle, les Biens vendus étant entièrement libres de location ou occupation.

Prix :

La vente, en cas de réalisation aura lieu moyennant le prix principal de SIX EUROS (6,00€) Hors Taxe par mètre carré de terrain.

Le prix principal ci-dessus déterminé sera payable comptant, en totalité, le jour de la signature de la vente par acte authentique.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A PARIS (75116),
Le 23 Mars 2022**

